

Deuxième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Serge Schnegg S.A. en liquidation, Pully*
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 12.11.2002*
4. *Echéance de préavis des créances: 31.01.2003*
5. *Adresse pour la déclaration des créances: Serge Schnegg, liquidateur, chemin des Charmilles 5, 1073 Savigny*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société se réserve le droit de demander la procédure de radiation anticipée, selon l'article 745 al. 3 CO.*

Etude Jean Bucher & Vincent Henriod, notaires
1005 Lausanne

(00769942)